


WWW.PLAN-DEPERISSEMENT-VIGNE.FR

ÉDITO

 PAR JEAN-MARIE BARILLÈRE,
PRÉSIDENT DU CNIV

Le Plan dépérissement a franchi une première étape marquante avec la validation de neuf programmes de recherche de grande qualité en mai dernier. Le 29 juin, une nouvelle page a été écrite avec la première réunion du comité mixte de suivi. Cette première rencontre a rassemblé l'ensemble des partenaires au niveau national et témoigne de l'engagement collectif. Cette mobilisation est un élément fort de la réussite de notre Plan.

L'étape suivante sera de réussir la régionalisation de notre Plan : nous allons devoir démultiplier les efforts, afin que toutes les régions viticoles de France participent et contribuent. Car notre cible prioritaire, in fine, ce sont bien les viticulteurs et nous ne l'oublions pas. Voilà pourquoi nous nous donnons rendez-vous après les vendanges, pour l'entrée en action de plusieurs dispositifs pilotes qui leur sont destinés. ■

L'ACTUALITÉ DU PLAN DÉPÉRISSEMENT

Une nouvelle étape est franchie

Le premier comité mixte de suivi du Plan national dépérissement a eu lieu le 29 juin à Paris. Cette rencontre a permis de souligner la participation active des principaux acteurs de la R&D viticole au niveau national.

La famille s'agrandit ! Engagé à l'initiative des interprofessions réunies au sein du CNIV, le Plan national dépérissement a d'abord reçu **le soutien de l'État**, qui intervient en co-financement via le Ministère de l'Agriculture et FranceAgriMer. Et progressivement, de **nouvelles forces** sont venues s'ajouter.

Les principaux acteurs de la recherche et du développement viticoles français sont désormais largement impliqués dans le Plan : **l'Inra** (Institut national de la recherche agronomique), **la FFPV** (Fédération française de la pépinière viticole), **l'APCA** (Assemblée permanente des chambres d'agriculture) et bien sûr, **l'IFV** (Institut français de la vigne et du vin).

29 RÉSEAUX DE « VITICULTEURS ACTEURS »

Tous ont participé au **premier comité mixte de suivi**, organisé le 29 juin à Paris. Cette instance a pour objectif de réunir l'ensemble des partenaires, afin de faire **un point sur l'avancement** des quatre ambitions du Plan. Cette première réunion a aussi été l'occasion de se rencontrer et d'échanger sur les participations de chacun à l'effort collectif.

Au delà de la forte mobilisation de tous autour des neuf programmes de recherche, citons la prochaine mise en place de **29 réseaux de viticulteurs** dans trois bassins viticoles pilotes (Charente/Cognac, Val de Loire, vallée du Rhône/Provence) sous l'égide des Chambres d'agriculture ainsi que l'accord sur **une feuille de route partagée** avec la FFPV.



DAVID AMBLEVERT,
PRÉSIDENT DE LA FFPV

Nous sommes en évolution

La pépinière viticole est très présente et impliquée dans le Plan national dépérissement et sera force de proposition dans ce nouveau partenariat. La FFPV a validé une feuille de route en six points à l'automne dernier, pour répondre à ces enjeux et a installé sa commission technique. Parmi les actions envisagées, nous avons déjà rédigé une plaquette avec l'IFV et à destination des viticulteurs, pour diffuser largement les douze règles d'or de la plantation d'une vigne. Au sujet du verger de vignes-mères, dont une partie est âgée et dont les surfaces ont eu tendance à diminuer, la pépinière est en train de planter.

Quant à la qualité des plants, notre objectif est clairement de renforcer la traçabilité et la transparence vis-à-vis du vignoble. C'est pourquoi nous voulons valoriser l'origine France, qui est reconnue dans le monde entier. Pour pouvoir mentionner cette origine, les plants devront avoir été sélectionnés et mis en pépinière en France, à partir de greffons et de porte-greffe produits en France eux aussi. Concrétiser cette idée nécessitera des changements, mais nous sommes en évolution.

BERNARD ARTIGUE,
VICE-PRÉSIDENT DU BUREAU DE L'APCA

Le Plan a eu un effet catalyseur

Le Plan dépérissement a eu un effet de catalyseur pour rassembler différentes approches qui étaient présentes dans le réseau des Chambres d'agriculture et pour évoluer vers une approche globale. Les Chambres d'agriculture se sont engagées dans l'ambition 1 (viticulteur-acteur), et en ont profité pour renforcer leurs compétences en interne, avec le recrutement d'une chargée de mission postée à l'APCA.

En septembre prochain, une vingtaine de nos conseillers viticoles vont être formés sur le dépérissement. Ils pourront ensuite démultiplier la formation en direction des viticulteurs. Nous allons également créer 29 réseaux avec les viticulteurs, dans plusieurs bassins viticoles, selon une méthode commune qui nous permettra de capitaliser les résultats. Nous allons ainsi capter les innovations issues des conseillers, mais aussi des viticulteurs eux-mêmes. Enfin, je rappelle que les Chambres d'agriculture sont parties prenantes de l'appel à projets de recherche, à leur juste place.



© APCA



PHILIPPE MAUGUIN,
PDG DE L'INRA

Nous espérons que le croisement des disciplines va être fructueux

L'appel à projets de recherche du Plan dépérissement a bien fonctionné. L'Inra s'est fortement mobilisé pour y répondre, puisque 18 unités ont vu leurs projets retenus et vont travailler ensemble. Parmi elles, des équipes nouvelles, issues de l'arboriculture ou de la forêt, vont apporter leurs compétences et leur expérience. Nous espérons que ce croisement sera fructueux. Le budget annoncé est de 3,1 M€, mais le Plan a un effet levier, puisque l'Inra participe également sur ses fonds propres. Nous avons spécialement recruté une jeune chercheuse à Bordeaux et nous avons réaffecté du personnel à la vigne pour mieux répondre aux enjeux. Pour les prochains appels à projets, nous allons essayer d'être davantage présent sur le volet sol et épidémiologie. Nous souhaitons également développer des connections à l'international et dans les régions.

BERNARD ANGELRAS,
PRÉSIDENT DE L'IFV

Nous avons une obligation de résultat

Je constate que des liens sont en train de se mettre en place entre la recherche et le développement, qui vont, je l'espère, permettre d'apporter des solutions. De son côté, l'IFV est fortement investi dans le Plan national dépérissement : nous participons activement à l'appel à projets de recherche en tant que chef de file ou partenaire des projets retenus, nous participons pleinement à l'animation et à la coordination du Plan en mettant à disposition l'équipe d'animation. L'IFV a également renforcé son programme d'action sur les axes prioritaires du Plan, dans le cadre d'une action thématique spécifique au dépérissement. Je souhaite enfin rappeler à tous que nous avons une obligation de résultats vis-à-vis de nos mandants, les viticulteurs.

